

## LES PLUS PAUVRES, RÉVÉLATEURS DE L'INDIVISIBILITÉ DES DROITS DE L'HOMME

*Contribution du Père Joseph Wresinski à la réflexion fondamentale de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, publiée dans, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Paris - la Documentation Française - 1989 - pages 221237.*

*Le Père Joseph Wresinski est décédé avant d'avoir pu terminer la version finale de sa contribution à cette réflexion fondamentale sur les Droits de l'Homme. Avant son dernier départ pour l'hôpital, il avait tracé la structure et les composantes de son propos, indiqué les approfondissements à introduire. C'est sous sa dictée, que nous avons procédé à une dernière révision, rassurés de ne pas trahir la finesse de sa pensée et prenant exemple sur sa minutie dans le choix des mots.*

### INTRODUCTION

L'homme, son message, sa destinée, tels sont plus que jamais le centre de la pensée et du combat du monde, aujourd'hui. Car n'est-ce pas de cela qu'il s'agit, dans les débats et les luttes qui, en notre temps, ont si largement pour sujet les Droits de l'Homme ?

Pourtant, à quarante ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de l'Onu, leur réalisation demeure plus limitée que beaucoup ne l'espéraient ; plus limitée aussi que nous ne l'avions imaginé, pendant longtemps, dans nos démocraties occidentales. Il n'y a pas, comme nous le pensions, les pays où ces droits sont respectés et ceux où ils le sont moins ou ne le sont pas encore. La grande pauvreté revenue à la surface dans les pays riches qui en avaient oublié l'existence, y est comprise, aujourd'hui, comme une violation systématique de l'ensemble des droits fondamentaux. Il y a donc, dans tous les pays, des dénis graves. Et ils ne sont pas accidentels mais inhérents à la manière dont les hommes organisent la vie de la communauté nationale et internationale.

On comprend que la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, entraînée dès sa fondation dans l'examen de situations et de législations spécifiques très diverses, n'ait pas voulu en rester là. Une réflexion sur les fondements même des droits déclarés inaliénables s'imposait d'autant plus, qu'elle faisait défaut, non seulement en France

mais dans le monde. A cette réflexion, je voudrais tenter de contribuer, en retraçant l'essentiel de ce que m'ont appris les plus pauvres. J'ai eu le privilège de partager leur vie et leur combat en Europe occidentale, en Afrique, dans les Amériques, en Extrême Orient, cela en tant qu'homme né dans la misère et en tant que prêtre de l'Eglise catholique romaine. Je voudrais indiquer les pistes de recherche sur lesquelles des populations démunies de tous droits m'ont entraîné au cours de ma vie.

Ces populations m'ont fait découvrir les réalités vécues qui unissent les plus pauvres à travers les cultures et les continents et qui signifient la même condition de hors-droits, partout. Des réalités qui les ont conduits à se choisir le nom de «Quart Monde», peuple en dehors de tous les mondes que se sont forgés les autres. Je témoignerai aussi du refus qu'opposent à cette condition de misère, les victimes et ceux qui se sont rangés à leurs cotés. Refus qui semble reposer, sous tous les horizons, sur une conception de l'homme comme ayant droit à des responsabilités et aux moyens de les assumer, pour le bien de tous. Une conception d'un homme indivisible en lui-même et pour cela détenteur de responsabilités et de droits indivisibles. Mais aussi, d'un homme indissociable des autres, partie prenante d'une humanité indivisible et où le plus pauvre doit pouvoir participer à la mission commune.

Comme le disait encore récemment Michel Mollat<sup>3</sup>, toutes les avancées essentielles des hommes vers un plus d'humanité ont été réalisées, à travers les siècles, à partir d'un retour vers les plus pauvres de leur époque. Nous ajouterons que, malheureusement, les hommes oublient vite ce qu'ils doivent ainsi aux plus pauvres, de siècle en siècle. Aujourd'hui, ils semblent notamment avoir oublié qu'ils leur doivent une conception de l'homme, né égal à tous, libre ? et, à ce titre, détenteur du droit de participer en partenaire égal, libre ? et indispensable à la vie des autres.

En conclusion, cette conception de l'être humain semble être recevable pour tous les hommes, quelles que soient leurs appartenances culturelles ou spirituelles. Au regard des plus pauvres, tous les hommes paraissent investis de la même mission de faire avancer le droit de l'homme de recevoir les moyens d'être et d'agir en conformité avec sa véritable grandeur.

## **1 - DES POPULATIONS SANS DROIT D'HABITER LA TERRE**

Du plus loin que je me replonge dans mes souvenirs d'enfance jusqu'au jour présent, les plus pauvres me sont apparus comme des familles - tout un peuple en fait - auxquelles il était interdit d'habiter le monde des autres. D'habiter la ville, le pays, la terre. Car pouvait-on appeler "habiter" cette façon de s'entasser, de se terrer, de s'abriter par des moyens de fortune, dans le quartier à la lisière duquel ma propre famille vivait dans un taudis ? Population reléguée dans la basse ville d'Angers, dans des mansardes, dans quelques pièces sur cour ou n'entraient jamais le soleil, dans un réduit sans fenêtre, au bout d'un couloir, dans un sous-sol jamais conçu pour servir de logement. Population qui, pour si mal habiter le monde, était d'ailleurs considérée comme indigne de jamais l'habiter en communauté avec des familles moins malheureuses.

---

<sup>3</sup> Médiéviste, membre de l'Institut, Michel Mollat, décédé en 1996, a consacré quatorze années de son enseignement à l'étude de la pauvreté : travaux de séminaires, mémoires, thèses, missions en France, en Amérique et au Proche-Orient lui ont fourni l'occasion d'étudier les problèmes économiques et sociaux, moraux et religieux que pose la pauvreté. Il a notamment publié « Les pauvres au Moyen Age », aux Editions Complexe. Il a été auditionné par le Conseil économique et social en 1986, dans le cadre de la préparation du rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale ».

Plus tard, curé de campagne, invité à prendre le repas du dimanche avec l'un ou l'autre des grands paysans de ma paroisse, je voyais appelés aussi à la table, des travailleurs agricoles saisonniers. Ils venaient des logements sans confort qui leur étaient prêtés, le temps de leur embauche. Ils occupaient le bas de la table où l'on ne servait qu'une soupe, alors que les invités entourant le propriétaire mangeaient un vrai repas. Travailleurs habitant des lieux successifs toujours à titre provisoire et dont même l'identité d'invité du dimanche était conforme à leur identité d'hommes pauvres à loger et nourrir au moindre coût, le temps de leur utilité. Des hommes, des familles qui, l'hiver venu, auraient à chercher refuge dans une cabane cachée dans les sous-bois, dans un abri fait de terre et de branches, creusé dans une pente de colline pour ne pas prendre l'eau, dans une grange désaffectée...

J'arrivais enfin au camp des Sans Logis à Noisy-le-Grand, bout du monde où des centaines de familles avec plus de mille enfants s'abritaient dans des "igloos" en fibrociment qu'ailleurs on réservait aux cochons - même cela à titre provisoire, car qui pouvait admettre longtemps cette "lèpre" aux portes de Paris ? Là encore, je retrouvais des familles traitées en objets de mesures, d'aides et de contrôles, plutôt qu'en sujets de droit. Des familles n'ayant pour seule identité qu'une appellation négative : "asociales", "inadaptées", "lourdes" la seule étiquette à peu près neutre de « sans-abri » leur étant peu à peu subtilisée.

Vinrent alors les années où, le Mouvement ATD Quart Monde s'étendant dans le monde, mon chemin me conduisit à travers l'Europe et dans tous les continents. Pour retrouver, toujours, à l'égard des plus pauvres ce même déni d'habiter la terre et d'exister pour autrui. Familles à la rue dans les grandes villes d'Amérique du Nord, leur identité familiale annulée pour être entassées, les enfants et les mères d'un côté, les pères de l'autre, dans les "hôtels" de l'assistance... Familles d'Amérique Latine qui ont fui la campagne et la famine pour s'accrocher aux abords d'un ravin près de la capitale. Parmi elles, les naissances et les décès ne sont pas enregistrés, parce qu'elles ne devraient pas se trouver à cet endroit interdit à l'habitation. Quand la pluie tropicale entraîne une cabane dans l'abîme, des enfants auront vécu et péri sans jamais avoir existé pour les administrations. Pas plus que n'existent dans les registres et les statistiques nationales et internationales, les familles installées sur une terre marécageuse au bord d'une baie, quelque part dans les Antilles. Elles s'y trouvent en fraude et quand le bulldozer arrive pour aménager le terrain pour une autre destination, personne ne saura jamais les centaines d'abris, les humbles possessions réduits en poussière. Personne ne saura où errent, où se cachent maintenant ces familles désirées nulle part.

Personne ne sait non plus ce que sont devenus les habitants les plus pauvres, les plus malades de villages au sud du Sahara dévastés par l'onchocercose. Rendus invalides pour la vie par la cécité des rivières, ils avaient dû s'exiler avec les autres dans des terres plus arides, qui ne parvenaient pas à les nourrir. Qu'est-il advenu de ces familles les plus fragiles, qui n'ont pas pu retourner comme leurs voisins dans leurs villages désormais assainis par un vaste programme international ? Nous savons que certaines ont été repoussées plus loin encore dans la brousse, que d'autres ont cherché refuge en ville, les aveugles tendant l'écuelle, le vendredi à la mosquée, les enfants à la rue...

Que dire aussi de ces enfants à la rue qui, dans tous les continents en développement, gagnent seuls leur vie, mendient ou volent leur subsistance et parfois celle de toute leur famille ? Que dire des enfants couchés la nuit aux abords d'un abattoir et qui à l'aube fouillent les décharges de la ville ? C'est l'aboutissement final inexorable de l'inhumaine interdiction faite aux plus pauvres d'habiter la terre. Un aboutissement dont nous ne nous reconnaissons peut-être pas toujours assez co-responsables, dans les pays riches.

Entre cette misère vidée de tout droit dans des pays lointains et la grande pauvreté d'une famille d'Ile-de-France, y a-t-il une différence fondamentale ? Je songe à un foyer qui, en 1987, se terrait depuis quatre ans dans le soubassement d'une maison en ruine dans un village abandonné et muré aux abords de l'aéroport de Roissy en France. Sans domicile reconnu, sans travail, sans carte d'électeur, mais aussi sans possibilité de faire inscrire les enfants à l'école, le foyer était poursuivi pour squattage et l'aéroport demandait dix mille francs de dommages et intérêts. Curieusement, la famille avait un dossier auprès des instances judiciaires, alors qu'elle n'existait pas pour les instances scolaires ou de relogement. Comme la commune a voulu hâter son départ, elle a coupé l'eau au cimetière où le foyer allait s'approvisionner.

En somme, plus l'homme est pauvre, plus sa case est basse, sa cahute fragile, sa soupente exiguë et humide, son taudis délabré, sa cabane située dans les recoins les plus infestés de vermine d'un bidonville, le plus loin d'une eau même stagnante et polluée. Et plus il faut se courber pour y entrer, se serrer les uns sur les autres dans un surpeuplement qui entame toute harmonie de vie. Car la précarité de l'habitat engendre l'insécurité des relations, de l'amitié entre voisins, de l'amour entre époux, entre parents et enfants. Naissent alors le désordre et la violence. Ainsi, les familles, par leur misère, deviennent peu à peu des indésirables, source de répugnance et de peur pour leur environnement. On les pourchassera, si ce n'est elles-mêmes qui prennent la fuite, et on ne leur accordera plus aucun titre d'occupation, si précaire, si provisoire soit-il.

Au bout du cheminement des plus pauvres devenus des sans-abri, se trouvent ainsi les terrains vagues, les sous-bois, les zones périphériques urbaines provisoirement sans usage mais où le bulldozer risque d'arriver demain. Au bout du chemin se trouvent le squattage, l'occupation "sauvage" et, pour les enfants, la nuit sous les étales d'un marché, dans l'entrée d'un cinéma, la journée consacrée à inventer la survie dans les rues, les parkings ou sur les plages des métropoles.

Le bout du chemin, c'est surtout de passer d'une identité déjà négative à cette sorte de non-identité, de non-existence administrative, à cette disparition de tout registre, de toute statistique. Des êtres humains, des familles n'apparaissent alors qu'à la manière de fantômes : on les a vus, mais on ne sait plus où, ni combien ils sont. C'est la fin de tout espoir de faire encore partie de ceux qui, un jour, se proclamèrent : "Nous, les peuples des Nations unies", cette communauté internationale qui avait choisi pour finalité la réalisation des Droits de l'Homme. C'est aussi la fin de tout espoir - parce qu'on existerait encore aux yeux du monde - de pouvoir rassembler les forces des uns et des autres pour se battre, ensemble, pour des droits. Plus les hommes sont pauvres, privés du droit d'habiter la terre, plus ils auraient besoin de regrouper leurs forces à travers le monde. Et malheureusement, moins ils ont de droits, moins ils sont libres et en mesure de s'unir pour mener un quelconque combat commun. Car, sans identité présente, ils sont aussi privés d'histoire et refoulés hors de l'histoire de leur peuple. Ils sont interdits d'appartenance à une collectivité qui, au nom de son histoire passée et présente, aurait un projet d'avenir commun à poursuivre.

Ce sont là les faits. Mais ce qui compte par dessus tout, n'est-ce pas la souffrance derrière ces faits ? La grande pauvreté, en faisant échec à l'ensemble des Droits de l'Homme, représente un gaspillage insoutenable d'intelligence, d'inventivité, d'espérance et d'amour. C'est le gâchis d'un capital incalculable d'hommes, de femmes et d'enfants hors droit, hors administration, hors communauté et hors démocratie. Et surtout, derrière le silence de nos

registres et de nos statistiques, il y a une enfance mutilée, des jeunes livrés au désespoir, des adultes poussés à douter de leur condition d'homme et de leur dignité.

Car les plus pauvres nous le disent souvent : ce n'est pas d'avoir faim, de ne pas savoir lire, ce n'est même pas d'être sans travail qui est le pire malheur de l'homme. Le pire des malheurs est de vous savoir comptés pour nul, au point où même vos souffrances sont ignorées. Le pire est le mépris de vos concitoyens. Car c'est le mépris qui vous tient à l'écart de tout droit, qui fait que le monde dédaigne ce que vous vivez et qui vous empêche d'être reconnus dignes et capables de responsabilités. Le plus grand malheur de la pauvreté extrême est d'être comme un mort-vivant tout au long de son existence.

## **2 - DES HOMMES QUI LUTTENT POUR FAIRE VALOIR LEUR DIGNITE**

Que l'extrême pauvreté humilie les hommes, détruise leur identité et fasse de leur existence un déchirement sans répit, c'est dans les pays riches que nous l'avons redécouvert. Il est vrai que l'Occident, pendant quelques décennies, a semblé ne plus reconnaître la misère demeurée dans ses frontières. Les pauvres étaient devenus une minorité apparemment si insignifiante que l'opinion en avait en quelque sorte perdu la mémoire. Mais il est vrai aussi qu'en cette même période de notre histoire, il n'a jamais manqué d'hommes et de femmes se portant témoins d'un Quart Monde resté enchaîné au pied de l'échelle sociale. Des hommes et des femmes refusant l'oubli et qui, en citoyens de leur temps, ont provoqué un double progrès. Nous leur devons la redéfinition de la grande pauvreté en termes de Droits de l'Homme et le rétablissement de liens associatifs avec les plus pauvres qui permettent de reconnaître à la fois leurs peines et leurs espoirs.

Certes, nos pays ne peuvent plus s'attribuer les mérites qu'ils croyaient en matière de réalisation des droits inaliénables. En reconnaissant leurs échecs, ils ont en revanche contribué à une avancée significative dans la compréhension du lien entre l'indivisibilité de ces droits et la misère. Faut-il rappeler, ici, la définition retenue par le Conseil économique et social français, dans son avis et rapport *"Grande pauvreté et précarité économique et sociale"* du 11 février 1987 ? Selon celle-ci: *"Les situations de grande pauvreté résultent d'un enchaînement de précarités, qui affectent plusieurs domaines de l'existence, persistent et compromettent les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible "*.

Cette définition fut une première. Certes, il lui reste du chemin à faire pour pénétrer les esprits et les politiques, mais ne représente-t-elle pas en elle-même un acquis?

Par ailleurs, les relations de solidarité et de partenariat de plus en plus largement expérimentées avec des familles qui ne comptaient plus dans la vie de la nation ne représentent-elles pas aussi une avancée remarquable ? Sans elles, nous aurions pu ignorer longtemps encore les peines qu'infligeaient l'absence de tout droit et le refus obstiné des personnes et familles de se voir privées d'une identité honorable. En continuant à réduire celles-ci au silence, nous n'aurions pas compris que leur existence tout entière est un cri. A renouer des liens privilégiés avec elles-mêmes - même si pour l'instant ils restent l'affaire de simples citoyens et de leurs organisations non gouvernementales - nous savons désormais qu'il faut reprendre l'application des Droits de l'Homme à partir des plus pauvres. Cela parce que, totalement bafoués dans leur identité de sujets de libertés et de droits, ils ont le plus à

nous apprendre. De plus, nous comprenons maintenant qu'ils sont, eux-mêmes, nos compagnons privilégiés, partenaires de droit dans ce nouveau combat. Puisqu'ils sont les premiers à refuser l'exclusion et à savoir les conditions dans lesquelles y mettre fin.

Dans nos pays membres de la CEE, quand des familles sont privées au point de ne pas avoir de quoi acheter des chaussures pour les enfants, ni de la lessive pour garder propres les vêtements, les gestes de refus demeurent souvent invisibles à nos yeux. Combien de fois n'ai-je pas vu des hommes n'osant plus se présenter à l'Agence Nationale pour l'Emploi où leur seule apparence extérieure les disqualifiait pour tout emploi ? Je les ai vus se livrer pour quelque argent à des travaux au noir infâmes (de nettoyage, de débardage, de dératisation..) et pleurer de honte à l'insu des leurs. Mesurons-nous aussi le courage qu'il faut pour accepter les contrôles, les questionnements incessants sur votre vie intime et celle des vôtres, qu'entraîne la dépendance de certaines aides publiques ? Qui parmi les plus pauvres n'a pas senti qu'il n'était pas cru ? Quel homme en grande pauvreté n'a pas été souvent accusé de simulation, quelle femme ne s'est pas entendue dire qu'elle fabulait, lors de démarches administratives pour solliciter des secours ? Quels parents n'ont pas été suspectés de mauvaise volonté, pour ne pas envoyer les enfants à l'école ? Cela alors qu'ils n'avaient pas de quoi leur offrir le petit déjeuner indispensable pour faire à pied le chemin vers l'école, à quatre kilomètres de leur cité délabrée privée de ramassage scolaire. Quels enfants du Quart Monde n'ont pas été jugés menteurs, pour dire à l'instituteur qu'ils ne pouvaient pas venir en classe parce que leur maman était malade et qu'il leur fallait s'occuper des plus petits ? Quels enfants n'ont pas été plongés dans la honte, une institutrice prenant sur elle de leur mettre des vêtements propres aux vu et su de leurs camarades ?

Cependant, tôt ou tard, les enfants reprennent le chemin de l'école, les hommes celui du travail honteux, les femmes celui du Bureau de l'Aide Sociale ou de l'entraide paroissiale. Si parfois les nerfs craquent, si, épuisés, certains se laissent aller à la violence ou à la boisson, nulle part ailleurs je n'ai trouvé un tel désir de bien faire, autant d'échecs faute de savoir comment s'y prendre, autant d'efforts pour ne jamais se laisser abattre trop longtemps malgré tout. Cette existence obscure, dénuée de tout signe extérieur de dignité, ces mains vides, cette impossibilité de maintenir la moindre vie familiale et communautaire, ne devraient-elles pas, au contraire, avoir rejeté les familles du Quart Monde dans le désespoir et la haine ? Humiliées au point où elles le sont, ne devraient-elles pas rester prostrées ? Pourtant dans les immeubles, les rues, les cités sous-prolétaires, tous les jours nous voyons des personnes se redresser, des familles reprendre vie, des parents faire front. "*Pour les enfants*", disent-ils aux rares témoins qui s'en émerveillent. "*On est quand même humains*", ajouteront certains plus bas.

Pour les plus pauvres dans des pays en développement en irait-il autrement ? Que n'avons-nous pas entendu dire sur des populations apathiques qui ne voyaient pas où était leur intérêt, enfermées comme elles l'étaient dans une culture qui s'opposerait au changement ? Nous avons été trop constamment témoins du contraire, pour croire que des hommes, quels qu'ils soient, puissent se complaire dans la grande pauvreté. Nous avons vu des familles, des villages entiers s'accrocher, en effet, à une culture ancestrale qui épuisait les corps sans suffire à les nourrir. Mais cela non pas parce qu'ils refusaient le changement, mais parce que personne ne leur garantissait que celui-ci ne les propulserait pas dans une misère définitive. Nous avons vu des mamans dans des bidonvilles au sud du Sahara remplir la bouche de leur nouveau-né de bouillie au petit matin pour passer la journée, alors qu'elles-mêmes portaient pieds nus faire des kilomètres pour trouver quelque travail en ville. Des mamans qui



refusaient obstinément de confier leur enfant à un orphelinat d'où elles savaient bien qu'il ne leur reviendrait pas.

*"Les pauvres, me disait une mère, il faut qu'ils travaillent sans métier, sans rien, et ils vivent rien que pour ne pas mourir. Mais ce n'est pas vivre vraiment la vie. Parce que la vie, elle n'est pas comme ça»... Mais alors la vie, ce serait quoi pour elle ? "La vie, c'est de n'avoir jamais à mendier, c'est d'être respecté, salué avec honneur. Quand ma patronne m'injurie, je ne dis rien, je pense en moi que la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit. Pour mes enfants, je me tais. Mais ma patronne n'est pas Dieu. Dieu sait qui je suis".*

Le séminaire international *"Famille, extrême pauvreté et développement"* tenu à l'UNESCO en juin 1987 affirma que les plus pauvres dans le monde entier ne vivaient que par leurs propres efforts et le soutien de concitoyens et petites ONG locales rangées à leurs côtés. C'était bien ce refus peut-être maladroit, inefficace, aux mains nues mais infiniment tenace qui fut proclamé ainsi devant les grandes instances intergouvernementales. Fut proclamé, en même temps, l'indispensable respect des Droits de l'Homme dans leur ensemble, leur interdépendance dans la vie des plus pauvres étant aujourd'hui évidente, partout dans le monde. En effet, un illettré, un adulte en chômage chronique, les foyers totalement dépendants des aides publiques sont des désarmés politiques dans les pays industriels, même si la liberté politique leur est en théorie reconnue. De même, les libertés d'opinion, d'expression, d'association restent lettre morte pour des familles au bord du désert dans un pays en développement, accablées de fièvre et de misère et qui ne mangent qu'une fois tous les deux ou trois jours.

L'existence des plus pauvres de tous continents démontre qu'accorder des libertés civiles, des droits politiques sans offrir les moyens concrets de les assumer peut être pire que de les refuser. C'est enfoncer les plus déshérités dans leur exclusion, les humilier pour ne pas se comporter en citoyens libres, alors que cela leur est permis. C'est les livrer pieds et mains liés à l'arbitraire de ceux qui ont les moyens de faire usage de leur liberté. De même, se voir accorder d'autorité un revenu minimum, n'importe quel emploi, n'importe quel logement, sans être en situation de donner son avis, de choisir, de négocier ou de refuser, c'est encore être réduit à une citoyenneté de second ordre. Dans telle capitale, en Europe Occidentale, n'a-t-on pas assigné à des quartiers vétustes tous les foyers sans travail ni ressources ou percevant un revenu minimum de l'Etat ? Dans telle autre grande ville, des foyers sans abri ne sont-ils pas disloqués d'office ou alors obligés de se faire reloger dans des immeubles dépourvus d'installations sanitaires correctes et impropres à toute vie familiale ? Que signifient le libre choix du domicile, la libre circulation, pour les populations en extrême pauvreté, qu'elles soient du Nord ou du Sud ?

A en juger par ce que ces populations nous enseignent, les plus pauvres payent les droits accordés comme en pièces détachées par un surcroît d'humiliation, de dépendance et de jugements méprisants. *"Ne pouvaient-ils pas entretenir les puits, les tracteurs que nous leur avons fournis ?"* dit-on en oubliant que dans une région de famine, il eut fallu aussi apporter des moyens sérieux de s'approprier une nouvelle culture, donner aux intéressés le temps de la réflexion et du libre choix. De même: *"Ces gens là n'ont aucun sens politique"* dit-on d'une population des bas quartiers d'une ville d'Europe qui ne se rend pas aux urnes. Jugement dont les habitants ne peuvent pas se défendre. Dans leurs quartiers, les écoles sont mal équipées, les classes surchargées depuis plusieurs générations. Beaucoup d'adultes ne peuvent pas lire les programmes politiques et, de toutes façons, leur avis n'est pas demandé, lorsque ces programmes sont élaborés.

Au regard des plus pauvres, il semble bien que seul un combat pour le respect de l'ensemble des droits puisse assurer la dignité humaine. Mais justement, à force de nous préoccuper de réaliser tantôt telle catégorie de droits, tantôt telle autre, n'aurions-nous pas oublié quelle devait être la raison d'être et la finalité de tous les droits, à savoir la dignité inaliénable de tout être humain ? Sauf cet oubli, quelle explication, quelle excuse pour nos sociétés qui admettent qu'au-delà de la précarité de vie et de la pauvreté, certains de leurs membres soient abandonnés à une misère destructrice sans qu'elles ne mobilisent toutes leurs forces pour l'éliminer ?

### **3 - UNE CONCEPTION DE L'HOMME, SOURCE DE RESPONSABILITES ET DE DROITS.**

Présenter la grande pauvreté comme une question posée aux défenseurs des Droits de l'Homme, nous le disions, représentait une innovation. Elle n'a pas manqué de surprendre l'opinion dans nos pays démocratiques occidentaux. L'expérience du Conseil économique et social français nous l'a fait mieux comprendre. Conformément à son mandat, il avait choisi de réfléchir et de proposer au gouvernement son avis sur une réalité économique et sociale qui inquiétait de plus en plus le pays. Son analyse aboutissait en toute logique à une interrogation sur l'application des droits inaliénables garantis par la Constitution ; la grande pauvreté posait nécessairement question au fonctionnement, à l'authenticité même de notre démocratie. Aussi, le Conseil économique et social invita-t-il à un approfondissement de la pensée et à l'amélioration des mesures de garantie à ce sujet. Aujourd'hui, nous nous apercevons combien cette invitation peut déranger certaines manières de concevoir et de défendre les Droits de l'Homme établies jusqu'ici.

Sans doute, en France, comme dans toute la Communauté Européenne, avons-nous eu des raisons de ne pas être mécontents de nos réalisations de la Déclaration universelle de 1948. Sur le plan des libertés et des droits politiques surtout, nous pensions avoir à notre compte des réussites résistant à toute critique. Et voici que du fin fond de nos propres sociétés démocratiques, nous vinrent soudain ces questions : "A qui, la reconnaissance de ces libertés ? Pourquoi pas à tous ? Comment expliquer la situation hors droits des plus pauvres ? Et si ceux-ci demeuraient exclus, avons-nous vraiment franchi le seuil entre une société de privilèges et une société des Droits de l'Homme ?" De fait, le Conseil économique et social affirmait, preuves en mains, que les pauvres existaient toujours parmi nous. Mais il démontrait aussi que les plus démunis d'entre nos concitoyens, par ce que nous leur faisons vivre, étaient les témoins de toutes les entorses que nous portions à nos propres convictions, idéaux et déclarations.

Constat déconcertant qui posait encore cette autre question : "Avions-nous eu raison d'affirmer une certaine hiérarchie parmi des droits, tous énoncés comme inaliénables ? Etait-il raisonnable de distinguer les libertés civiles et les droits politiques comme prioritaires, plus nobles que les autres en quelque sorte ? Plus faciles aussi à instaurer que les droits économiques, sociaux et culturels, puisqu'il suffirait que l'Etat s'abstienne pour que tout citoyen puisse en jouir ? Avions-nous vu juste, en décrétant ainsi une rupture à l'intérieur d'un ensemble de droits qu'à l'Assemblée Générale de l'Onu, nos gouvernements avaient déclarés "indivisibles et interdépendants ?"

Face à ces questions déroutantes pour bien des militants parmi les plus sincères, nous ne pouvions pas attendre de changements rapides. Comment infléchir le cours de l'histoire qui a



conduit des pays à s'affronter à la Commission des Droits de l'Homme à l'ONU sur la priorité à accorder, pour les uns, aux droits civils et politiques, pour les autres aux droits économiques, sociaux et culturels ? Dans cette enceinte, comme dans nos instances nationales et européennes, un consensus pour se saisir sérieusement du thème "grande pauvreté et indivisibilité des Droits de l'Homme" reste difficile à établir. Certes, le rassemblement des défenseurs des Droits de l'Homme, le 17 octobre 1987 sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme à Paris, a proclamé, à près de cent mille voix d'hommes et de femmes, pauvres et nantis, venus de tous les horizons, que la misère est une violation des Droits de l'Homme. Une cinquantaine d'organisations non gouvernementales, très diverses, se regroupèrent, ce jour-là, autour des plus pauvres. Pour ceux-ci, le 17 octobre est désormais une date qui donne sa véritable signification à leurs souffrances comme à leur combat. Ce fut certainement un pas en avant, un nouveau départ peut-être, mais au lendemain de cet événement, tout reste à faire pour affermir la prise de conscience, et pour traduire en gestes concrets le pacte d'alliance avec les chômeurs, les illettrés, les indigents et les sans logis.

Cette lenteur d'une avancée qui paraît pourtant inévitable, n'est-elle pas due en premier lieu à notre inexpérience de ce que vivent les populations que la misère réduit à la dépendance sans recours de la bonne volonté d'autrui ? Notre société dans son ensemble ayant perdu le contact, nous ne savons peut-être plus ce que signifie manquer de tout moyen concret de prendre la parole, de dire son existence, de faire valoir sa condition d'homme et de défendre sa cause ?

Mais si nous avons pu ignorer si longtemps l'expérience et la pensée d'une partie totalement démunie de l'humanité et, même, de nos propres concitoyens, nous posons-nous encore sérieusement la question du pourquoi des Droits de l'Homme ? Au nom de quelle conception de l'homme, celui-ci a-t-il des droits absolus ? Au nom de quoi ces droits peuvent-ils lui être retirés ? Ceux qui ne peuvent faire valoir aucun acquis autre que leur seule humanité, dépourvus de tout moyen d'offrir une contrepartie reconnue comme significative des droits accordés, ne posent-ils pas avant tout cette question préalable à nos déclarations et nos pactes ? Pourquoi les hommes sont-ils déclarés naitre égaux et libres ? Puisque les droits reconnus à ce titre sont systématiquement niés à certains, existerait-il des sous-hommes, des êtres humains nés ou progressivement conduits à être moins égaux, moins libres, moins hommes que les autres ? En somme, l'humanité produirait-elle un déchet, comme nous l'avons entendu dire dans bien des pays ?

Durant l'Année Internationale de l'Enfant, nous avons posé une question analogue au sujet des droits de l'enfant. Réaffirmer que les enfants ont des droits inaliénables était une chose nécessaire. Mais n'était-il pas plus nécessaire encore de nous en redire les motifs ? Avons-nous sur l'enfant une idée sans équivoque et bien bâtie que nous voulons défendre ? Le connaissons-nous, le respectons-nous pour lui-même, pour ce qu'il signifie pour l'humanité, aujourd'hui et demain ? La réalité vécue des enfants les plus pauvres ne nous oblige-t-elle pas à nous interroger ainsi, notre attitude et nos comportements pouvant parfois faire penser que, pour nous, ces enfants, à la limite, ne devraient pas venir au monde ?

*"A voir la façon dont sont traités nos enfants, quel cas faites-vous d'eux, quel cas faites-vous de nous en tant que parents sujets de droits ?"* Ce fut plus tard l'interpellation des familles du Quart Monde au colloque *"Le droit des familles de vivre dans la dignité"*, organisé au Conseil de l'Europe en 1984. En somme, quelle est notre conception de l'être humain ? C'est la première question que nous posent les populations enfouies dans la misère. Puis, par leur expérience de vie - nous l'avons vu aux chapitres précédents - elles nous interrogent sur

les conceptions de l'homme qui nous permettent d'ignorer l'indivisibilité de leurs droits fondamentaux. Nous avons vu comment elles nous démontrent leur interdépendance. Mais leur désarroi ne provient pas tant du mécanisme de cette interdépendance qui les enferme dans une existence toute tissée de privations insupportables. Leur souffrance, nous l'avons dit, est bien plus l'indifférence du monde alentour qui cherche si peu à savoir, à comprendre, alors qu'il en va du sort des êtres humains en chair et en os qu'ils sont. *"Ne sommes-nous pas des hommes, nous aussi ?"*

Question bouleversante pour celui qui veut bien l'entendre, car elle est dictée par une conception de l'homme que les plus pauvres refusent d'abandonner. Pour peu que nous les écoutions, ils nous rappelleraient ce que nous-mêmes semblons avoir oublié. Que *"tout homme est un homme"* comme disent nos amis d'Afrique *"Zo kwe zo"* et par conséquent les Droits de l'Homme sont à défendre, non pas au nom d'une quelconque idée du droit, mais au nom de l'homme.

Nous avons vu comment, contre toute évidence, ne cesse de resurgir dans les zones de grande pauvreté le refus d'être traités comme pas tout à fait des hommes. *"Ce n'est pas normal"*... que de fois avons-nous entendu ces paroles revenant comme une perpétuelle lamentation. *"Père, est-ce normal qu'on me refuse un logement ?"*... *"Père, il est vrai que je ne sais pas lire, mais est-ce normal qu'à l'école, on ne veuille pas entendre mon avis sur mes enfants ?"*... *"Père, est-ce normal qu'on m'ait mis à l'orphelinat, parce que notre cabane au bidonville a brûlé et que ma mère est à la rue ?"*... Et suit trop souvent cette remarque terrible : *"Nous ne sommes pourtant pas des chiens"*.

N'est-ce pas d'avoir oublié que tout homme est un homme qui a pu nous conduire à laisser une partie de l'humanité sans moyens de manifester sa dignité, sa capacité de penser, son utilité ? C'est en tout cas en ces termes qu'en tant que prêtre de mon Eglise, je suis obligé de poser la question, de me la poser à moi-même et à l'Eglise aussi. Je n'ai pas à savoir d'abord si le monde est fidèle à ses propres déclarations des Droits de l'Homme. J'ai avant tout à contribuer à ce que nos déclarations et les applications que nous en faisons correspondent au regard de Dieu sur les hommes. J'ai à me demander si, pour moi, l'homme rendu méconnaissable par la misère reste un homme complet, intact, enfant de Dieu de naissance. J'ai à savoir si la manière dont j'essaie de faire valoir les droits des plus pauvres dans ma vie, dans mon sacerdoce, dans mon Eglise et parmi tous les hommes contribue à élargir leur liberté. Celle de penser, de croire, d'agir pour eux-mêmes, mais aussi celle d'agir pour le bien de tous. Par ma vie, mon action, ma parole, sont-ils informés qu'ils sont libres et capables de choisir d'être les agents privilégiés de la justice de Dieu comme de celle des hommes ?

Le chrétien ne peut pas concevoir l'homme autrement que libre et chaque être humain comme unique et indispensable au dessein commun. Pour le chrétien, l'homme sans droits parce que sans moyens de se montrer égal aux autres n'existe pas. Il n'a pas, et l'Eglise n'a pas d'abord à défendre les Droits de l'Homme, moins encore à les défendre au nom du droit. Nous avons à défendre l'homme en restituant leurs droits d'homme à ceux dont on a bafoué la qualité humaine, justement.

L'Evangile nous dit que Dieu est en droit de savoir que tous ses enfants sont aimés de leurs frères. C'est d'ailleurs ici que se pose à nous cette question essentielle : qui dois-je aimer avant tout ? A qui dois-je offrir d'abord ce surcroît d'amour qui le rétablira dans son égalité d'enfant de Dieu ? Au regard de l'Evangile, c'est, sans nul doute possible, cet homme, cette femme, cet enfant, cette famille dans le plus grand dénuement, qui n'ont ni notre instruction, ni notre

culture, ni par conséquent notre manière de vénérer Dieu. C'est de ceux-là que nous devons faire d'autres nous-mêmes. Car c'est en eux que les droits de Dieu sont violés, puisque nous ne les reconnaissons plus comme des frères. Oserais-je ajouter que toutes les déclarations sur les Droits de l'Homme faites dans l'histoire moderne me paraissent interprétation, reflet de ce que Jésus-Christ a vécu et continue de vivre en plénitude ? L'Évangile nous enseigne peut-être mieux que beaucoup de nos traités et déclarations l'indivisibilité des droits au nom de cette indivisibilité de l'humanité elle-même, qu'à certaines époques, nous appelions la fraternité.

Mais la reconnaissance, en tout homme, d'un frère, la défense de l'homme pour l'homme, la restitution des Droits de l'Homme aux plus pauvres au nom du seul fait qu'ils sont des hommes, ce rôle ne serait-il pas unificateur de toutes les Églises, de toutes les religions, de tous les hommes de bonne volonté ? N'est-ce pas là une responsabilité qui revient à tout homme du seul fait d'être un homme, tout comme à ce titre lui reviennent des droits ? Qui n'adhère pas à cette exhortation : *"Ne faites pas à d'autres, ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fasse ?"* La fraternité n'est-ce pas ce que tous les hommes recherchent et dont ils ont tous également besoin ?

Tous les hommes de bonne volonté sont rappelés à l'ordre de leur Dieu, de leurs convictions et croyances, lorsqu'ils touchent à la misère. Qui peut accepter qu'un père de famille soit incapable de lire et d'écrire ? Qu'un homme pauvre, surtout s'il est jeune, soit condamné au chômage à cause de son manque d'instruction ? Personne ne peut admettre qu'une mère de famille nombreuse n'ait aucun moyen pour se soigner vraiment. Qu'elle n'ait pas d'argent pour nourrir elle-même ses enfants. Aucun homme de cœur ne peut permettre que des enfants soient humiliés à l'école à cause de la misère de leur foyer ; que des familles entières soient obligées de vivre comme si le bonheur leur était interdit à tout jamais.

Nous touchons d'ailleurs, là, à cet autre aspect de nos conceptions de l'homme, détenteur de responsabilités auxquelles il aspire et qui honorent sa condition humaine. N'est-ce pas pour lui permettre de les assumer en toute dignité, qu'il réclame des droits ? C'est l'indivisibilité des droits et des responsabilités que les plus pauvres de par le monde nous rappellent aussi de façon concrète et irréfutable. Ne serait-ce pas en les prenant pour partenaires, que nous aurons les meilleures chances d'avancer dans la compréhension de l'indivisibilité des droits et des responsabilités non pas seulement de tout homme, mais de toute l'humanité prise dans son ensemble ? Car eux nous démontrent à l'évidence que non seulement l'homme, mais aussi l'humanité est indivisible, liée par un seul et même destin.

Prendre les plus pauvres pour partenaires signifie en soi une application inédite et novatrice des Droits de l'Homme. Au-delà, ne serait-ce pas une manière de retourner aux sources profondes de toutes nos déclarations qui ne sont toujours que l'expression provisoire d'une pensée vouée à avancer ? De pareille démarche, aucun peuple, quelles que soient sa culture et son histoire, ne peut être exclu.

#### **4 - RESTITUER LES DROITS DE L'HOMME AUX PLUS PAUVRES, UNE MISSION POUR TOUT HOMME.**

L'expérience du terrain dans tous les continents nous apprend que ce retour aux sources de la dignité de l'homme est une démarche naturelle pour des hommes et des femmes de toutes cultures et croyances. Là où des hommes sont sans réponse aux angoisses et aux souffrances de la misère, là où des hommes sont enfermés dans le désespoir et empêchés de se faire entendre, d'autres hommes et femmes se rendent volontairement libres et disponibles, prêts à

entendre le cri qui monte vers eux, prêts à y répondre, à le répercuter. Là où des peuples entiers sont tenaillés par la faim, honteux de leur ignorance, humiliés par le chômage, minés par la maladie, le corps et l'esprit usés par la misère, j'ai toujours vu des hommes et des femmes les rejoindre pour, avec eux, lutter et obtenir réparation.

Je ne parle pas, ici, des soutiens publics. C'est justement là où ils font défaut, où tous les liens officiels sont rompus et qu'une population ne compte plus pour la collectivité nationale ou internationale, que nous voyons des concitoyens se lever, des solidarités locales se créer. Quand une population n'a plus d'existence dans nos politiques et budgets et qu'apparemment, elle ne peut plus compter que sur elle-même, nous voyons apparaître ces signes. Nier ainsi des êtres humains, des familles, tout un quartier ou village n'est pas tolérable et quand les services publics ont baissé les bras, de simples citoyens prennent la relève. C'est une réalité historique dont je suis témoin depuis mon enfance et que j'ai retrouvée dans tous les pays, riches et pauvres, de toutes cultures. Quand je demande à ces hommes, qu'ils soient musulmans, chrétiens, juifs, animistes, hindous, bouddhistes, ce qui les pousse à refuser ainsi la misère, ce ne sont pas nécessairement des réponses dictées par leur religion qu'ils me donnent, ni même des préceptes inculqués par la tradition. Tradition qui, à travers le monde, dicte l'aumône et l'assistance à consentir à ceux que la misère a rendus par trop méconnaissables .

Les réponses que j'entends de par le monde sont d'un autre ordre : *"Les hommes ne sont pas faits pour vivre une telle abjection»... "Dieu n'a pas voulu cela"... "Je ne peux pas accepter qu'ils soient dans la honte"... "Je suis une femme, je ne peux pas laisser des femmes dans une telle misère"...* Une mère de famille quelque part en Afrique me disait : *"N'ayez crainte, partout où des hommes semblent totalement abandonnés, vous trouverez partout quelqu'un qui va chez eux"*. Elle ajoutait d'ailleurs : *"Quand il n'y a plus personne d'autre, vous trouverez encore une religieuse"*.

Au nom de quoi cette ténacité individuelle, quand la communauté a abandonné une population qui ne semble plus avoir figure humaine ? "Parce que ce sont des hommes"... N'est-ce pas ce que les services sociaux de l'Etat me disaient en Pologne : *"Ils ne travaillent pas, ils éduquent mal leurs enfants, ils tombent dans la boisson. Mais tout homme est récupérable"*. On pouvait certes s'interroger sur la sévérité des mesures prises par ces services pour "récupérer" des familles logeant dans un quartier vétuste de Varsovie au-delà de la rivière. Mais au moins n'avons-nous pas entendu le mot "irrécupérable", trop souvent utilisé sous d'autres cieux. Que des hommes puissent être "irrécupérables", l'idée en a été émise par exemple dans les pays riches. En désespoir de cause peut-être, car n'est-ce pas là que l'assistance a été tentée sous toutes ses formes publiques et privées les plus constructives, sans que l'on parvienne jamais à résorber la grande pauvreté ? Mais là aussi, quand tous les ponts étaient rompus, nous avons trouvé des concitoyens, parfois des familles à peine moins pauvres, qui n'acceptaient pas que des foyers puissent être livrés ainsi à une survie indigne de l'homme.

Car ce sont, dans notre expérience, en tout premier lieu les plus pauvres eux-mêmes qui forment, les uns pour les autres, un dernier rempart, en refusant de voir sombrer l'autre dans le désespoir. Mais il y a aussi, toujours, quelque personne du voisinage qui rejoint ce refus. Sans succès, le plus souvent, car comment la grande pauvreté serait-elle vaincue par la seule bonne volonté personnelle. Mais ce qui compte, c'est cette idée que "ce n'est pas normal", que l'homme n'est pas fait pour être déshumanisé ainsi. Partout le propre de la misère est que l'homme se voit retirer ses responsabilités et ses droits essentiels, quels qu'ils soient selon les cultures. Et dans toutes les cultures, sous tous les horizons, nous voyons des hommes et des

femmes qui trouvent anormal car inhumain, que des populations demeurent sans défense devant une si grande pauvreté ou, pire, qu'elles soient exclues pour être dans un tel dénuement. Il existe, partout, des concitoyens qui font écho à ce que les plus pauvres ressentent au plus profond d'eux-mêmes : "Ce n'est pas normal, car moi aussi je suis un homme".

Cela explique que pouvait naître, dès les années 60, ce qui est devenu le "Forum permanent sur la grande pauvreté", fondé par ATD Quart Monde. Réunissant des adhérents de tous les pays du monde, celui-ci permet à chacun d'apprendre de l'expérience des autres. Nul n'a de leçons à donner, ni de théories à faire valoir. Chacun essaie, à partir de sa culture, de sa situation particulière, de ses convictions spirituelles, de soutenir des enfants, des jeunes, des familles en pauvreté extrême dans son pays. Souvent, ce ne sont d'ailleurs plus des personnes agissant à titre individuel. Dans le Forum, elles découvrent les possibilités de former de petites ONG avec la population qu'elles tentent de servir. Cela aussi est un signe. Nous n'avons pas à faire à des personnalités d'exception mais à de simples citoyens, capables d'en réunir d'autres qui partagent une même conviction sur ce qu'est l'homme.

On pourrait, certes, nous demander en quoi cette histoire concerne les Droits de l'Homme tels que nous les considérons dans nos propres démocraties. Car il s'agit bien d'une histoire qui fait son chemin, discrètement et sans encore provoquer des changements spectaculaires dans les communautés nationales et internationales. Mais l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque Mondiale, la Commission de la Communauté Européenne participent à toutes les rencontres où ces défenseurs de l'homme sur le terrain ont vraiment la parole. Ces grandes instances n'acquièrent pas pour autant immédiatement les moyens d'atteindre les plus pauvres et de faire droit à leur situation. Pourtant elles participent à cette histoire qui me paraît significative d'un retour à la source de tout droit ; d'un retour à l'homme et, en particulier, à l'homme privé de tous les moyens de montrer qu'il est un homme semblable aux autres, capable d'assumer la culture de son peuple, de son temps.

Il est vrai que dans les pays occidentaux, nous regrettons la signification parfois limitée accordée aux déclarations et aux pactes en d'autres parties du monde. Mais ne sommes-nous pas allés un peu vite à vouloir y voir adhérer tous les peuples, quelles que soient leur histoire et leur culture ? N'avons-nous pas oublié le temps et l'expérience qu'il nous a fallu, dans nos propres pays, pour bâtir des nations assez unies pour créer des démocraties et tenter l'aventure de l'égalité et de la liberté des hommes ? Etait-il sage de croire que seules des raisons économiques pouvaient légitimer certaines absences de droits, ailleurs, tout comme nous croyons que des raisons économiques peuvent légitimer des reculs évidents par rapport à ces droits chez nous ? D'avoir découvert que la grande pauvreté nie tous les droits, parce qu'elle nie l'homme lui-même, ne serait-ce pas une chance offerte de reprendre l'idéal des droits inaliénables à la source, ensemble, nations riches et pauvres de toutes cultures confondues ?

N'est-ce pas la chance que nous offrent les plus pauvres de nous aider à recentrer nos combats et à nous reposer les vraies questions ? Ils nous font comprendre qu'il ne s'agit pas de savoir les ressources économiques à la disposition de la mise en oeuvre de nos déclarations. Eux, nous demandent de savoir si nous croyons que tout homme est un homme digne de responsabilités pour le bien des autres. Et l'expérience démontre que c'est à partir de là, que peut être abordée la question du droit de l'homme de partager les responsabilités et les droits que la culture de son environnement accorde à la plupart. Surgit alors nécessairement la question des droits inaliénables de tous les hommes. Mais ce n'est qu'à la fin d'une interrogation sur la vie des plus pauvres, que les Droits de l'Homme peuvent être reconnus



sans réticence. Ne serait-ce pas une expérience à retenir, puisque l'histoire nous dit que les imposer comme un préalable pose réellement problème dans bien des cultures à travers le monde ?

Ce fut la ligne de conduite suivie par le Séminaire du Forum tenu à l'UNESCO en 1987. Les participants affirmèrent en premier lieu le droit de tout homme, et en particulier les plus pauvres, de s'entendre dire et de se voir prouver qu'ils sont reconnus comme des êtres humains ; le droit de voir venir vers eux d'autres hommes qui leur prouvent la fraternité en partageant leur vie et leur combat. C'est ce que nous avons appelé l'investissement de l'homme dans l'homme : *"Si tu ne crois plus parce que tu as connu trop d'abandons, je viens à tes côtés pour te prouver que tu es un frère, digne de confiance et de responsabilité"*.

Il semble bien que nulle culture ne puisse vraiment nier cet investissement d'hommes et de femmes engagés à des hommes dont la misère a cassé la confiance en leurs propres capacités, en leur identité comme dans la solidarité de l'humanité qui les entoure. La misère dont j'ai été témoin moi-même, toute ma vie durant, est un lent et pénible cheminement où la confiance en soi, dans les siens et dans les hommes en général est sapée un peu plus tous les jours. Les plus pauvres sont, partout, au Nord comme au Sud, des populations qui ont derrière elles une longue histoire d'usure de l'assurance de soi et des attentes par rapport à autrui ; une histoire où l'espérance a été entamée, étouffée un peu plus d'année en année.

Au fil des années, j'ai pu constater que cette expérience pouvait être partagée sous tous les horizons et que tous les hommes peuvent comprendre que l'homme est le prix ultime à payer pour l'homme. Pour celui qui croit à l'homme, l'homme le plus pauvre a un droit absolu à l'engagement des autres à son service. *"Le remède de l'homme, c'est l'homme"* affirment nos amis d'Afrique. Dans cette perspective, tous les hommes, quelles que soient leurs philosophies et croyances, ont vocation et mission de faire droit aux plus démunis. A partir d'une telle prise de conscience, la réflexion et l'expérimentation en matière de Droits de l'Homme ne pourraient-elles pas prendre un nouveau départ ? Riches et pauvres d'un même pays, peuples riches et pauvres de tous pays auraient des chances, sur ces bases, de se trouver un peu plus à égalité, de mieux découvrir l'héritage commun qui justifie les grandes déclarations et conventions internationales et qui, seul, peut en garantir une application commune sincère. Ce n'est peut-être pas tant d'un enseignement sur les Droits de l'Homme dont le monde a besoin, mais plutôt d'une recherche commune sur ce qui rend chaque homme en soi mais aussi tous les hommes entre eux indivisibles, nécessairement unis et co-responsables des droits à s'accorder mutuellement.

Pour ma part, je puis affirmer, en conclusion, que les plus pauvres m'ont apporté un enseignement essentiel sur cette indivisibilité en toutes choses. Ils m'ont d'abord appris que nous n'avancerons pas dans la compréhension de la grande pauvreté en la parcellisant d'après les frontières géographiques. Quand nous leur donnons la parole, eux-mêmes nous disent bien plus ce qui les unit, à savoir l'impossibilité d'être fiers de leur identité, de leur histoire, l'interdiction de toute appartenance qui ne soit pas négative ou même, honteuse. Ils nous disent, dans tous les continents, l'impossibilité de vivre en frères avec d'autres hommes tant que ceux-ci ignorent qui vous êtes. L'enchaînement inexorable des précarités, voire des impossibilités de vivre - en homme et en famille - m'a fait toucher du doigt l'indivisibilité des droits fondamentaux à leur reconnaître, si nous voulons qu'ils acquièrent la liberté.

Plus important encore, peut-être, les populations en grande pauvreté dans tous les pays expriment leur conviction que vivre en homme, en frère, en citoyen signifie pouvoir assumer

des responsabilités. Pour elles, les droits fondamentaux prennent leur vrai sens et ne trouvent leur pleine réalisation que s'ils leur permettent d'être responsables, c'est-à-dire travailleurs reconnus, parents en mesure d'élever leurs enfants, membres utiles d'une communauté, hommes et femmes participant au devenir de leur pays. Ainsi, ils ne nous apprennent pas seulement l'indivisibilité des droits et des responsabilités, mais aussi la co-responsabilité qui signifie l'indivisibilité entre les hommes et les peuples. Pour les plus pauvres de tous pays, tous les hommes ont part à une même mission de contribuer à une communauté nationale et internationale "*où nos enfants puissent vivre*", "*où tous les hommes se tiendraient la main*"... Mission concevable à partir de toutes les croyances qui se rencontrent dans les Nations Unies.

Ne serait-ce pas, en fin de compte, autour des plus pauvres et de la mission qu'ils voudraient assumer avec nous, que se décidera l'avenir des Droits de l'Homme ? Pour les réaliser, une nouvelle alliance, de nouveaux partenaires nous sont proposés. Quelle chance pour le monde si nous avons la volonté de les accepter.